

Des boucles solidaires

Les Centrales villageoises du Trièves (CVT) ont créé l'association TOURnESOL. Celle-ci porte des « boucles d'autoconsommation solidaires », destinées notamment à des personnes en situation de précarité énergétique.

Partons d'une installation de panneaux photovoltaïques en « autoconsommation individuelle » (ACI), qui produit de l'électricité pour un logement. Même en adaptant sa consommation aux pics de production, il arrive d'avoir un surplus d'électricité. Il est possible de le stocker avec des batteries, mais aussi de le réinjecter dans le réseau, soit gratuitement, soit en le revendant à EDF (au tarif de 1,1 centime d'euro le kWh aujourd'hui). Il est aussi possible de revendre ce surplus à des foyers alentours. C'est l'autoconsommation collective (ACC, lire l'article ci-contre). « Cela permet de regrouper simplement des producteurs et des consommateurs volontaires, avec une gestion et une redistribution locale et directe d'électricité, à des prix inférieurs au marché », résumant les Centrales villageoises du Trièves (CVT, lire ci-dessous), qui œuvrent sur ce territoire isérois. Ces boucles peuvent intéresser des personnes n'ayant pas la possibilité de s'équiper en panneaux solaires et/ou qui ont des difficultés à payer leurs factures d'électricité, alors que ces dernières « ont augmenté de 55 % en 13 ans », rappellent les CVT.

En tant que producteur, vous pouvez aussi proposer votre surproduction gratuitement autour de vous. C'est l'autoconsommation solidaire (ACS). « C'est en quelque sorte une valorisation du surplus

de production en local et en solidarité... pour des installations un peu « négligeables » pour les gros opérateurs », résume Daniel Bret, membre des CVT.

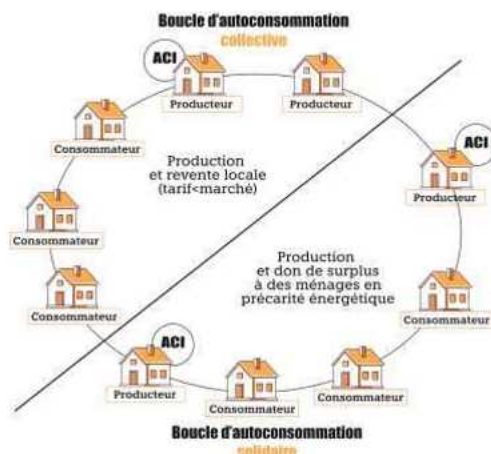
Dans un rayon de 2 km par défaut, pouvant aller jusqu'à 20 km en milieu rural, plusieurs personnes peuvent donc se regrouper pour former une boucle. Il faut préalablement créer une personne morale organisatrice entre parties prenantes, au sein de laquelle devront être définis certains critères et fonctionnements (lire ci-dessous). Par tranches de temps de quinze minutes, le total produit est compté puis déduit des consommations relevées, selon les clés de répartition préalablement définies.

« Juste aider »

Pour encourager les autoconsommations collectives solidaires, les CVT ont créé en octobre 2025 l'association TOURnESOL : Triévois-es pOur Un Réseau d'Énergies SOLidaires. « Pour moi, c'est une envie de contribuer à l'environnement, dans une perspective sociale », partage Christophe Quiquempoix, son président. L'association porte aujourd'hui une boucle active autour de Monestier-de-Clermont (38), dans un rayon de 20 km. Elle compte un peu plus de dix producteurs

et plus de 20 points de livraison bénéficiaires : des personnes en précarité énergétique ainsi que des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Le « surplus du surplus revient aux producteurs s'il reste du courant », explique l'association. L'idée est de couvrir une partie de leur

consommation et d'économiser en moyenne 250 euros par an sur les factures », estime-t-elle. En juin, sur les 6 MWh de surplus comptés, 56 % ont été redistribués. C'est toujours mieux que de tout perdre, mais l'association cherche de nouveaux foyers pour en bénéficier. S'il n'y a pas eu vraiment besoin de démarcher les producteurs-ices, les bénéficiaires particuliers se montrent plus timides : « On croyait que par le bouche-à-oreille, ça allait se répandre comme une trainée de poudre, mais en situation de précarité, les gens se dévoilent peu », ont constaté les bénévoles. Pour identifier de nouvelles personnes qui auraient besoin d'un coup de



Boucle d'autoconsommation collective et solidaire. Schéma repris d'une illustration des Centrales villageoises du Trièves.

Couvrir jusqu'à 60% de la consommation des ménages bénéficiaires

pouce, l'association participe à événements locaux, fait du porte-à-porte, travaille avec les mairies, les services sociaux, des associations et des bailleurs sociaux. Elle ne demande pas de justificatifs, juste une attestation sur l'honneur, estimant que la confiance est de mise plutôt que de risquer d'être « intrusif ». « Il faut juste aider, ne pas mettre de barrières, estime Christophe, on veut surtout maximiser la redistribution pour des personnes et des entreprises de l'ESS qui en ont besoin ».

La boucle a été montée avec les producteurs, puis les clés de répartition vont définir les proportions reversées aux particuliers, aux entreprises et éventuellement aux producteurs. Elles pourraient être respectivement de 65 %, 25 % et 10 %.

Reste aussi à adapter les usages. « Pour une consommation vertueuse, il faut par exemple programmer ses appareils électriques de façon à ce qu'ils consomment quand il fait soleil et que les panneaux produisent », explique Benoît Gonsolin, président des CVT. Un accompagnement pour « une consommation en adéquation avec le montage des ACS », sera proposé au sein de la boucle.

Lucie Aubin

En pratique

Centrales villageoises du Trièves... et d'ailleurs

La SAS Centrales villageoises du Trièves (CVT), développe l'énergie solaire dans la région du Trièves, en Isère, où le photovoltaïque « représente un potentiel important, avec une grande surface de toits solarisables ». L'entreprise accompagne, forme, conseille les particuliers et collectivités. « CVT n'est pas un installateur de panneaux, rappellent ses membres. Son rôle d'accompagnateur permet de constituer une « communauté locale d'énergie », plus indépendante du marché et intégrant la solidarité contre la précarité énergétique. »

Au niveau national, le réseau associatif des Centrales villageoises regroupe des projets locaux « en faveur de la transition énergétique » et associant citoyen-nes, collectivités et entreprises locales.

Par où commencer ?

Pour fonder une boucle d'autoconsommation collective ou solidaire, il faut créer une personne morale. Se-

lon l'expérience de l'association TOURnESOL, ce n'est qu'un pas. « Il faut premièrement identifier le potentiel de production, explique son président. Et monter une équipe pluridisciplinaire, avec des gens du terrain, d'autres sur la technique... ». Cette équipe devra statuer avec les membres de la boucle, sur les clés de répartition, le prix de revente, les éventuels foyers prioritaires, un fournisseur de facturation qui organisera la répartition des consommations sur les factures, etc. Préparez-vous à « beaucoup de paperasse ».

Le réseau des Amep

Une boucle d'autoconsommation solidaire peut se faire sous forme d'Amep, association pour la mutualisation d'une énergie de proximité, qui met en lien producteurs et consommateurs. Les Amep sont constituées en réseau, qui peuvent apporter conseils et soutiens aux projets.

Les « patrimoniales »

Certaines communes ont mis en place des autoconsommations collectives dites « patrimoniales » : un fonctionnement interne pour alimenter plusieurs de leurs bâtiments (bibliothèques, écoles, garages...) via une installation photovoltaïque.

Le décret de l'été

Un récent décret - dont la mise en application a subitement été avancée d'un an pour démarrer au 5 juillet 2026 - fait de l'ombre à la souplesse de répartition qui existait jusque-là. Avant lui, il était possible d'ajuster, a posteriori, la répartition des consommations en fonction du réel de la consommation et de la production d'électricité. Avec lui, il faut répartir à l'avance, et avant fixation des prix du marché, la répartition des consommations. Il entend pénaliser des tentatives d'optimisation en fonction du prix de l'énergie, mais risque surtout de décourager des collectifs intéressés.

Vous avez dit batteries ?

À propos des batteries, certaines sont dites « virtuelles » : elles permettent de comptabiliser l'électricité produite mais non utilisée, afin de la soustraire à la facture globale. D'autres batteries bien concrètes, au lithium la plupart du temps, permettent de stocker l'énergie pour s'en servir en fonction des besoins. Les boucles d'autoconsommation collective peuvent être un moyen de s'en passer, sans « perdre » l'énergie.

Se passer de Linky ?

Pour ce type d'installation, Enedis ne veut voir que des Linky. Le compteur communicant comptabilise par petites tranches de temps (15 min) la production et la consommation de chaque membre de la boucle. Tout cela est stocké sur internet, sur un « nuage » où l'on peut récupérer les infos des participant-es. « Il n'est techniquement pas possible de fonctionner sans », selon les CVT. Si vous avez des idées néanmoins, n'hésitez pas à nous les partager.